



Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE

OBJET :

**Election du Bureau
syndical**

L'an deux mille vingt-six, le huit juin à dix-sept heures, les membres du Comité syndical se sont réunis à la Grange du Causse de Soulomès, sous la présidence de Catherine MARLAS, Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. V. LABARTHE, conseiller régional d'Occitanie
M. P. GARRIGUES, conseiller régional d'Occitanie
Mme G. LASFARGUES, conseillère régionale d'Occitanie
Mme M. PIQUE, conseillère régionale d'Occitanie
Mme A. VACOSIN, conseillère départementale du Lot
Mme. C. MARLAS, conseillère départementale du Lot
M. F. DECREMPS, conseiller département du Lot
M. F. TERLIZZI, conseiller département du Lot
M. M. LAVERDET, représentant de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat
Mme C. MARINHO, représentante de la Communauté de communes du Grand Figeac
M. J.C. SAUVIER, président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne
M. G. CROS, représentant de la Communauté de communes CAULVALDOR
M. G. RAFFY, représentant de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors
M. J.M. COLON, représentant de la Communauté de communes Ouest-Aveyron
Mme A. BOCHE, représentante de la Commune d'Albiac
Mme M. MURAT, représentante de la Commune d'Assier
M. T. JACOB, représentant de la Commune d'Aujols
M. D. BESSIERE, représentant de la Commune de Beauregard
Mme A. MARTY, représentante de la Commune de Belfort-du-Quercy
M. J.M. FALGUIERES, Maire de la Commune de Bellefont-la-Rauze
Mme A. BESSAC, représentante de la Commune de Berganty
M. C. ANTONIN, représentant de la Commune de Bio
M. G. BOUCHER, représentant de la Commune de Blars
M. V. PONS, représentant de la Commune de Boussac
M. B. MAYNADIER, représentant de la Commune de Bouziès
Mme A. TURLAIS, représentante de la Commune de Cabrerets
Mme A. LAFFERRERIE, représentante de la Commune de Cajarc
M. A. GUERRIERI, représentant de la Commune de Calvignac
M. J. JOUANTOU, représentant de la Commune de Cambes
M. D. PONS, représentant de la Commune de Caniac-du-Causse
Mme J. CAUX, représentante de la Commune de Carluet
Mme V. LORTHIOT, représentante de la Commune de Cénevières
Mme F. RAGON, représentante de la Commune de Cieurac
M. J.P. VACHER, représentante de la Commune de Cœur-de-Causse
M. Y. MARLAS, Maire de la Commune de Concots
Mme S. RIVIERE, représentante de la Commune de Couzou
M. P. DELAGOUTTE, représentant de la Commune de Cras
M. J.P. BERNARD, représentant de la Commune de Crégols
Mme S. CONQUET, représentante de la Commune de Cremps
M. C. ROSSI, représentant de la Commune de Durbans

**DATE DE LA
CONVOCATION**

5 mai 2026

DATE D'AFFICHAGE

5 mai 2026

**NOMBRE DE
DÉLÉGUÉS**

En exercice : 114

Présents : 92

Votants : 99

Voix :

M. R. DURAND, représentant de la Commune d'Esclauzels
M. J. COUTELAN, représentant de la Commune d'Espédaillac
M. G. FILHOL, représentant de la Commune de Flaujac-Gare
M. J.M. CAVAILLE, représentant de la Commune de Flaujac-Poujols
M. C. SAINT-MARTIN, Maire de Frayssinet-le-Gourdonnais
M. B. POISBEAU, représentant de la Commune de Ginouillac
Mme M. MICHAUX, Maire de Gramat
M. B. DELIE, représentant de la Commune de Grèzes
Mme C. LAMOTHE, représentante de la Commune d'Issendolus
Mme M. FERMY, représentante de la Commune de Laburgade
M. M. DEROMME, représentant de la Commune de Lacave
Mme S. TISON, représentante de la Commune de Lalbenque
M. V. BOURA, représentant de la Commune de Laramière
Mme M. CONTE, représentante de la Commune de Larnagol
Mme C. VALIDIRE, représentante de la Commune de Lauzès
M. J. MAZIERO, représentant de la Commune de Lavergne
Mme V. HERION, représentante de la Commune de Le Bastit
Mme L. FLEURY, représentante de la Commune de Lentillac-du-Causse
M. J.P. LARCHER, représentant de la Commune Les Pechs du Vers
Mme P. RUDANT, représentante de la Commune de Livernon
Mme G. MOUNIE, représentante de la Commune de Lunegarde
M. T. BUZZI, représentant de la Commune de Marcihac-sur-Célé
M. C. CRUVEILHER, représentant de la Commune de Mayrinhac-Lentour
Mme C. MEY-FAU, maire de la Commune de Miers
M. P. PAPIN, représentant de la Commune de Montfaucon
M. V. MARTY, représentant de la Commune d'Orniac
Mme I. BARBIE, représentante de la Commune de Padirac
Mme C. MOYANO, représentante de la Commune de Puyjourdes
M. P. AMILHAUD, représentant de la Commune de Quissac-en-Quercy
M. G. DA COSTA, représentant de la Commune de Reyrevignes
M. P. NICAUD, représentant de la Commune de Rignac
M. J.B. JALLET, maire de Rocamadour
M. Y. PERRIN, représentant de la Commune de Sabadel-Lauzès
M. B. PIERSON, représentant de la Commune de Saillac
M. A. MOTTIER, représentant de la Commune de Saint-Chels
Mme E. MICHON, représentante de la Commune de Saint-Cirq-Lapopie
M. V. LO RE, représentant de la Commune de Saint-Géry/Vers
M. D. CONTE, représentant de la Commune Saint-de-Laur
Mme F. BONNET-COSTELLOE, représentante de la Commune de Saint-Martin-Labouval
Mme C. PRUNET, représentante de la Commune de Saint-Simon
Mme M. DELFOUR, représentante de la Commune de Saint-Sulpice
M. E. BORDAS, représentant de la Commune de Sauliac-sur-Célé
Mme M. RENOU, représentante de la Commune de Sénaillac-Lauzès
Mme S. BLANC DUBREUIL, représentante de la Commune de Sènièrgues
M. R. PUIG, représentant de la Commune de Sonac
M. D. DIGUET, représentant de la Commune de Soucirac
M. C. PONS, Maire de la Commune de Soulomès
M. D. TOURNEMINE, représentant de la Commune de Thégra
M. C. AMOUROUX, représentant de la Commune de Thémines
M. L. CARON, Maire de la commune de Théminettes
M. J. CONQUET, représentant de la Commune de Tour-de-Faure
M. F. BOULPIQUANTE, représentant de la Commune de Varaire

ÉTAIENT EXCUSÉS

M. S. BERARD, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à M. V. LABARTHE
M. P. LEWICKI, conseiller départemental du Lot, donne pouvoir à M. A. TERLIZZI
Mme N. GINESTET, conseillère départementale du Lot, donne pouvoir à Mme C. MARLAS
M. B. GOURAUD, maire de la Commune de Vaylats, donne pouvoir à M. J.C. SAUVIER
M. L. MOLES, maire de la Commune d'Escamps, donne pouvoir à M. Y. MARLAS
Mme B. JACQUET, représentante de la Commune de Corn, donne pouvoir à Mme C. MARINHO
M. B. COSTES, maire de la Commune de Lugagnac, donne pouvoir à M. J.M. COLON
Mme O. ROUZIERES, représentante de la commune de Bach, donne pouvoir à M. F. BOULPIQUANTE
Mme M. BOUYSSOU, représentante de la Commune de Brengues
Mme N. GARCIA-WETZEL, maire de la Commune de Brengues
Mme D. AUBONY, représentante de la Commune de Gréalou
M. L. GRAFFOULIERE, représentant de la Commune d'Issepts
Mme N. LASBORIE, représentante de la Commune d'Issepts
Mme N. DESTOC, représentante de la Commune de Limogne-en-Quercy
Mme L. DOITTEAU, représentante de la Commune de Limogne-en-Quercy

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. R. ABRAHAM, représentant de la Commune de Gramat
M. D. DE PAOLIS, représentant de la Commune de Lentillac-du-Causse
M. P. MC NAB, représentant de la Commune Les Pechs du Vers
Mme S. MEYNEN, représentante de la Commune de Lunegarde
Mme I. PAILLER, représentante de la Commune de Sauliac-sur-Célé
Mme V. WATHIER, représentante de la Commune de Sénaillac-Lauzès
Mme S. LACARRIERE, représentante de la Commune de Thémines
Mme P. MICHAUD, représentante de la Commune de Tour-de-Faure
M. R. DESTREL, représentant de la Commune d'Arcambal
M. V. COUSI, maire de la Commune de Caylus
M. F. GOURRAT, représentant de la Commune de Lacapelle-Livron
M. J.C. ROMANO, Maire de Mouillac
Mme N. KALLOHN, représentante de la Commune de Puylagarde
M. P. CAT, représentant de la Commune de Saint-Projet
M. H. FABRIOL, président du Conseil Scientifique et de Prospective du Parc-Géoparc
Mme R. SOULAYRES, Chambre d'Agriculture du Lot
Mme C. PAGES, Région Occitanie
M. Géraud TOUBERT, DDT du Lot
M. N. BRUNET, directeur du Parc naturel régional
Mme C. BALMETTE, responsable de la gestion administrative et financière du Parc naturel régional

La Présidente procède à l'élection des membres du Bureau syndical à la suite du renouvellement de l'ensemble des conseils municipaux et communautaires.

En tant que Présidente, Madame Catherine MARLAS est, conformément aux statuts du Syndicat mixte du Parc, membre de fait du Bureau au titre de la collectivité qu'elle représente, en l'occurrence le Conseil Départemental.

Le Comité syndical élit les membres du Bureau Syndical suivant :

Pour le collège de la Région Occitanie

- Nombre de bulletins : 186

- A déduire (bulletins blancs) : 0
- A déduire (bulletins nuls) : 0
- Suffrages exprimés : 186
- Majorité absolue : 94

Ont obtenu :	Vincent LABARTHE	185 voix
	Stéphane BERARD :	186 voix
	Patrice GARRIGUES	186 voix
	Geneviève LASFARGUES	186 voix
	Marie PIQUÉ	186 voix

Pour le collège du Département du Lot

- Nombre de bulletins : 186
- A déduire (bulletins blancs) : 0
- A déduire (bulletins nuls) : 0
- Suffrages exprimés : 186
- Majorité absolue : 94

Ont obtenu :	Amélie VACOSSIN	186 voix
	Nelly GINESTET	186 voix
	Catherine MARLAS	185 voix
	Frédéric DECREMPS	182 voix
	Alfred TERLIZZI	186 voix

Pour le collège des Etablissements publics de coopération intercommunale

- Nombre de bulletins : 186
- A déduire (bulletins blancs) : 2
- A déduire (bulletins nuls) : 0
- Suffrages exprimés : 184
- Majorité absolue : 93

Ont obtenu :	Geoffray CROS	184 voix
	Gilles RAFFY	180 voix
	Céline MARINHO	180 voix
	Michel LAVERDET	183 voix
	Jean-Claude SAUVIER	181 voix

Pour le collège des communes

- Nombre de bulletins : 186
- A déduire (bulletins blancs) : 1
- A déduire (bulletins nuls) : 2
- Suffrages exprimés : 183
- Majorité absolue : 93

Ont obtenu :	Dorian BESSIERE	183 voix
	Guilhem BOUCHER	183 voix
	Anne TURLAIS	182 voix
	Aurore LAFFERRERIE	178 voix
	Sandrine RIVIERE	180 voix

Martine MICHAUX	178 voix
Sylviane TISON	181 voix
Jean-Baptiste JALLET	177 voix
Catherine PRUNET	169 voix
Christian PONS	163 voix
Vianney LO RE	50 voix (n'a pas été élu)

Ainsi, le Bureau syndical se compose des membres suivants :

Région Occitanie	- Vincent LABARTHE - Stéphane BERARD - Patrice GARRIGUES - Geneviève LASFARGUES - Marie PIQUÉ
Département du Lot	- Amélie VACOSSIN - Nelly GINESTET - Catherine MARLAS - Frédéric DECREMPS - Alfred TERLIZZI
EPCI	- Geoffray CROS - Gilles RAFFY - Céline MARINHO - Michel LAVERDET - Jean-Claude SAUVIER
Communes	- Dorian BESSIERE - Guilhem BOUCHER - Anne TURLAIS - Aurore LAFFERRERIE - Sandrine RIVIERE - Martine MICHAUX - Sylviane TISON - Jean-Baptiste JALLET - Catherine PRUNET - Christian PONS

La Présidente

Catherine MARLAS